

## Aperçu sur la volatilité des prix des intrants agricoles en Tunisie

Mai 2018

Le secteur agricole contribue à hauteur de 10% au PIB et occupe près de 15% de la population active. Malgré la baisse tendancielle de la part du secteur dans le PIB, l'agriculture bénéficie d'un taux de croissance important qui permet au pays d'atteindre un certain niveau de sécurité alimentaire satisfaisant. En effet, les taux de satisfaction des besoins nationaux par la production sont estimés à près de 50% pour les céréales, à 100% pour les produits de l'élevage et à plus de 80% pour les huiles.

Toutefois, le secteur agricole est un grand utilisateur d'intrants notamment des semences, des engrais et des pesticides importés en partie ou en totalité. Il demeure ainsi fortement dépendant de ces produits dont les prix subissent des variations généralement à la hausse pour des raisons de parité de la monnaie locale par rapport aux devises et des hausses des prix du produit sur le marché physique. Ce problème s'accroît lors du processus de fixation des prix de référence pour les produits à prix administrés ou subventionnés et provoquant le mécontentement des producteurs à l'instar du cas du lait et des céréales.

**Tableau1.** Evolution des indices de prix d'achat à la production des céréales locales (y compris la prime de prompt livraison) (année de base 2010).

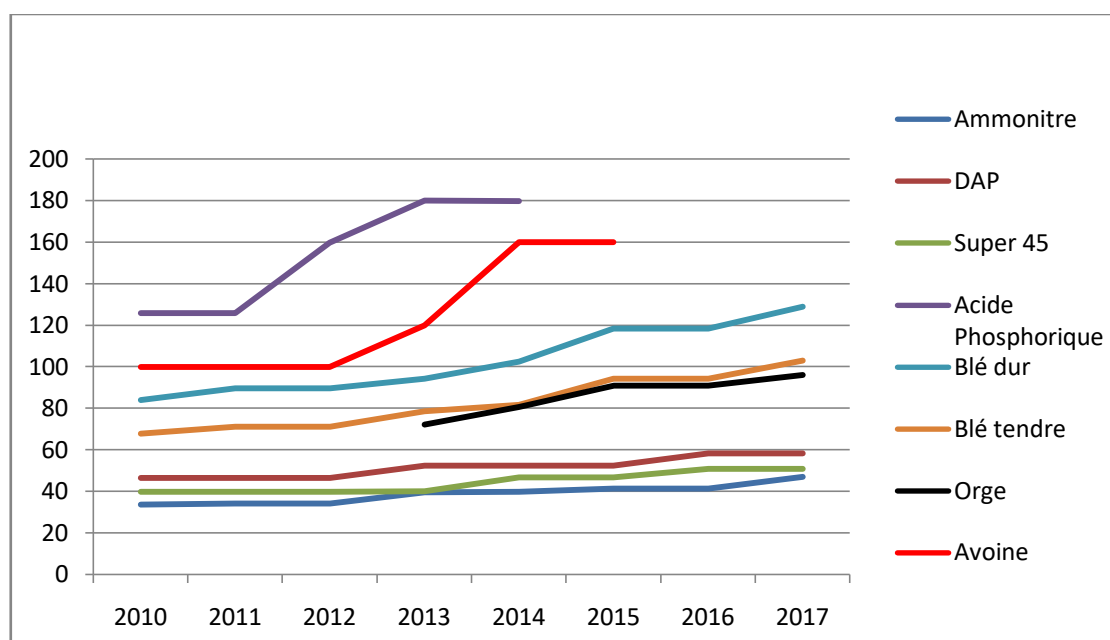
| Céréales          |                        | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------------|------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Blé dur</b>    | Indice de prix nominal | 100  | 100  | 103  | 103  | 103  | 112  | 121  | 129  |
|                   | Indice de prix déflaté | 100  | 97   | 95   | 90   | 86   | 89   | 92   | 93   |
| <b>Blé tendre</b> | Indice de prix nominal | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 107  | 116  | 120  |
|                   | Indice de prix déflaté | 100  | 97   | 92   | 87   | 83   | 84   | 88   | 87   |
| <b>Orge</b>       | Indice de prix nominal | 100  | 100  | 105  | 105  | 105  | 115  | 120  | 125  |
|                   | Indice de prix déflaté | 100  | 97   | 97   | 91   | 87   | 91   | 91   | 90   |

Source : Nos calculs à partir des données de l'OC

### Evolution de l'indice de prix de vente des fertilisants

Le graphique 1 retrace l'évolution des prix de quelques intrants agricoles, les plus consommés par notre agriculture.

**Graphique1.** Evolution des prix de certains intrants agricoles (2010-2017) en D/Q



Source : Nos calculs à partir des données de l'OTD

### Les engrais produits localement

En se basant sur l'année 2010 comme année de référence, le tableau suivant récapitule l'évolution des indices des prix d'achat nominaux puis déflatés des fertilisants produits localement, en se référant aux prix d'achat de l'OTD (Agro combinat Badrouna).

**Tableau2.** Evolution des indices de prix d'achat des fertilisants produits localement

| Engrais            |                        | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------------|------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Ammonitre          | Indice de prix nominal | 100  | 101  | 102  | 117  | 118  | 123  | 123  | 139  |
|                    | Indice de prix déflaté | 100  | 98   | 94   | 102  | 98   | 97   | 93   | 101  |
| DAP                | Indice de prix nominal | 100  | 100  | 100  | 113  | 113  | 113  | 126  | 126  |
|                    | Indice de prix déflaté | 100  | 97   | 92   | 98   | 94   | 89   | 96   | 91   |
| Super 45           | Indice de prix nominal | 100  | 100  | 100  | 101  | 118  | 118  | 128  | 128  |
|                    | Indice de prix déflaté | 100  | 97   | 92   | 88   | 98   | 93   | 97   | 93   |
| Acide Phosphorique | Indice de prix nominal | 100  | 100  | 127  | 143  | 143  |      |      |      |
|                    | Indice de prix déflaté | 100  | 97   | 117  | 124  | 118  |      |      |      |

Source : Nos calculs à partir des données de l'OTD

L'on constate ainsi que l'indice de prix nominal (en monnaie courante) de la plupart des produits étudiés affiche une tendance haussière.

En monnaie constante, les prix de ces intrants ont marqué une baisse surtout pour le DAP, super 45 et à un moindre degré l'ammonitrate qui représentent l'ensemble des engrais subventionnés par l'Etat. Cette inversion de tendance entre monnaie courante (indice de prix nominal) et monnaie constante (indice de prix réel) est en fait imputable à l'effet de l'inflation caractérisé par l'évolution de l'indice général des prix à la consommation (IPC) qui est passé de 103,5 en 2011 à 138,3 en 2017<sup>1</sup>.

En d'autres termes, l'Etat moyennant la politique de subventionnement a pu contrôler les prix des intrants les plus utilisés par la branche agricole en les maintenant à un niveau plus bas et relativement stable et ce dans l'objectif de protéger les agriculteurs contre les fluctuations des prix sur le marché.

Pour l'acide phosphorique (produit non subventionné), les prix affichent une tendance nettement haussière due en partie à la volatilité qui peut être expliquée par les interruptions successives du processus de production au niveau du groupe chimique.

Il importe de signaler que selon la DGFIOP<sup>2</sup>, le coût des engrais représente environ 15% du coût total de production d'un hectare de blé dur en mode pluvial estimé à 1394 D/ha (2017).

Pour l'ammonitrate à titre d'exemple, les prix sont passés de 33,8 D/Q en 2010 à 47 D/Q en 2018. Ce produit reste le fertilisant le plus utilisé qui permet de garantir une croissance végétative optimale essentiellement pour la céréaliculture qui nécessite l'apport de 2 à 3 fractions par hectare pouvant atteindre 300Kg/ha par campagne.

### **Les engrais importés**

Nombreux sont les engrais importés consommés par l'agriculture en Tunisie à savoir l'urée, les nitrates (potassium, magnésium, calcium...), les sulfates (potassium, magnésium, fer...), les chlorures ainsi que toute la gamme des engrais foliaires utilisés (à base NPK foliaire ou micros éléments complexés ou chélatés). Parmi cette panoplie, le sulfate de potasse est considéré comme l'élément le plus quantitativement utilisé. Les besoins pour l'arboriculture et les cultures maraîchères peuvent dépasser 300 Kg/ha.

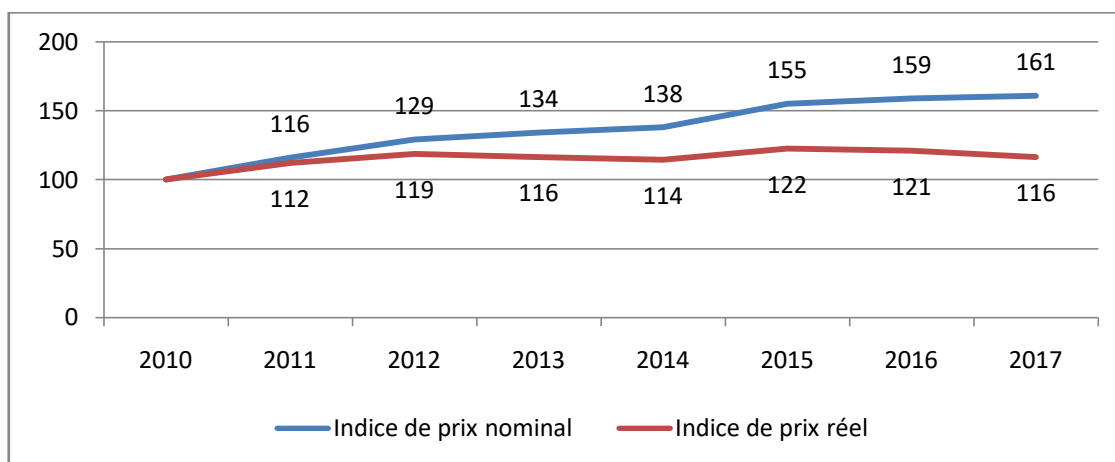
Le graphique ci-dessous suit l'évolution des indices de prix à l'importation du sulfate de potasse durant la période 2010-2017.

---

<sup>1</sup> Source : INS

<sup>2</sup> DGFIOP –Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche.- Voir site de l'ONAGRI : [www.onagri.tn](http://www.onagri.tn)

**Graphique2.** Evolution de l'indice des prix à l'importation du sulfate de potassium (2010-2017)



Source : Nos calculs à partir des données de l'INS

Cette tendance haussière des indices nominaux pourrait être expliquée en partie par le glissement de la valeur du dinar par rapport à l'Euro ou le Dollar au cours des dernières années. Déflatés ces indices indiquent une hausse de 16% seulement.

Les prix à l'importation ont grimpé pour atteindre une valeur de 137,1D/Q en 2017 contre 83,9 D/Q en 2010.

### Evolution de l'indice de prix de vente des semences.

Pour les semences des grandes cultures, l'écart entre prix courant et prix constant se creuse davantage à partir de 2013. L'indice nominal étant plus élevé que celui du niveau général des prix dans la plupart des cas.

Cette augmentation pourrait être induite par un ensemble de facteurs à savoir :

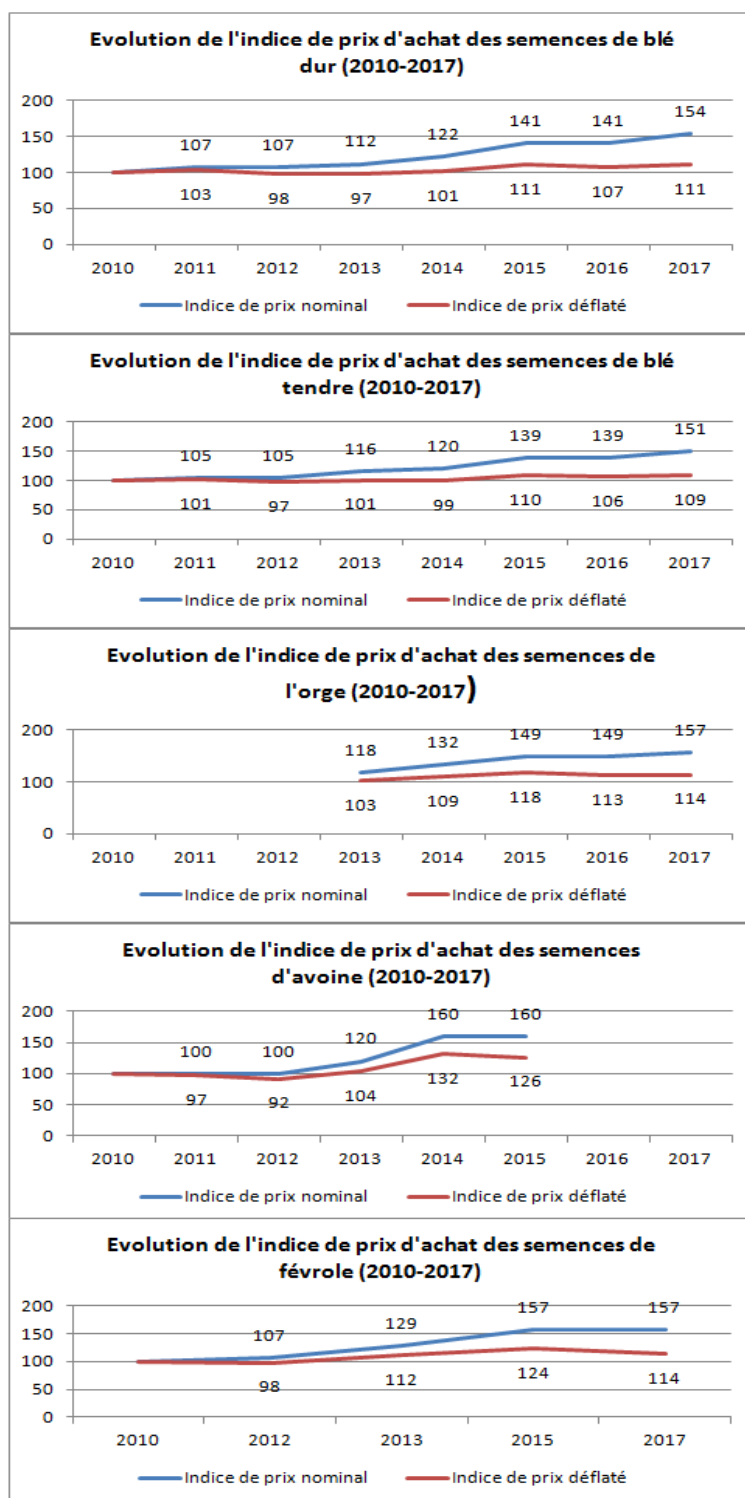
- Amélioration des prix de référence des céréales.
- Hausse des coûts de multiplication, de collecte, de stockage et de traitement des semences.
- La spéculation en cas de rareté des semences sur le marché.

Il importe de signaler que le coût d'acquisition des semences selon la DGFIOP<sup>3</sup> représente **8%** du coût total de production d'un hectare de blé dur en mode pluvial.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution de l'indice de prix d'achat des semences de certaines cultures à savoir le blé dur, le blé tendre, l'orge, l'avoine et la féverole.

<sup>3</sup> Voir site de l'ONAGRI : [www.onagri.tn](http://www.onagri.tn)

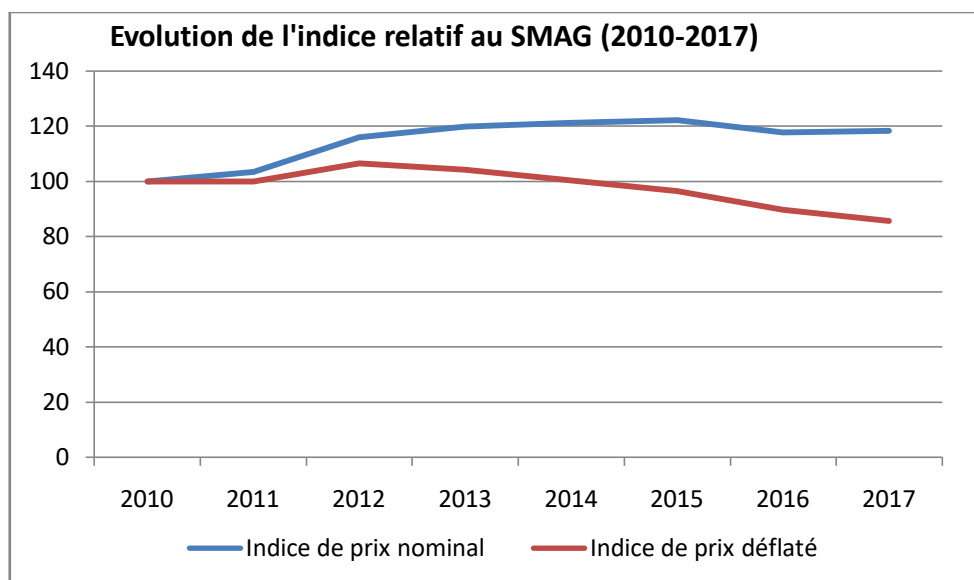
**Graphique3.** Evolution de l'indice de prix d'achat des semences



Source : Nos calculs à partir des données de l'OTD

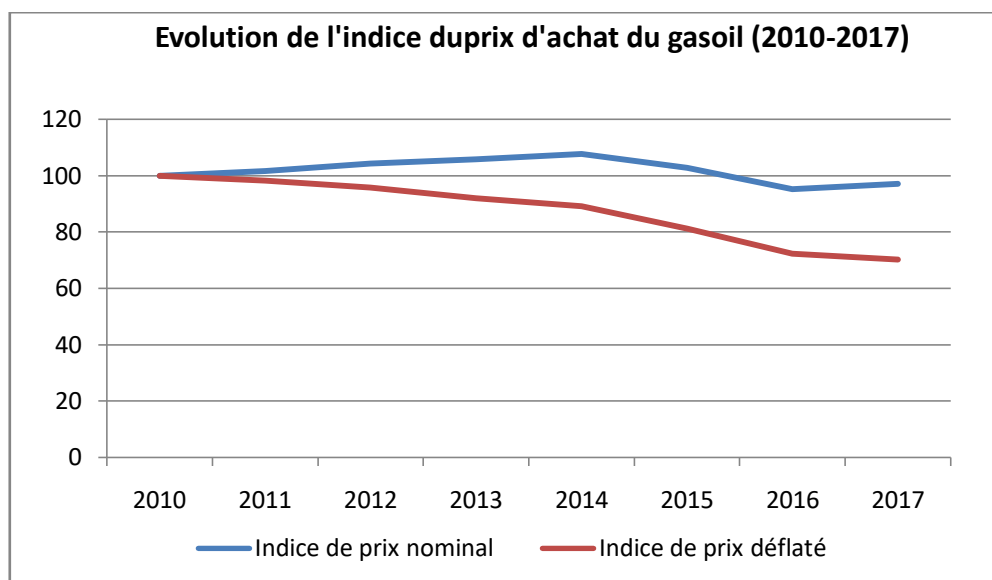
Concernant les autres facteurs de production notamment les salaires et le gasoil, le graphique suivant retrace l'évolution leurs indices durant la période 2010-2017

**Graphique4.** Evolution de l'indice du SMAG



Source : Nos calculs à partir des données de l'INS

**Graphique5.** Evolution de l'indice du prix d'achat du gasoil



Source : Nos calculs à partir des données de l'INS

L'on observe que les indices déflatés indiquent des prix qui suivent une trajectoire baissière soutenue eu égard aux subventions accordées aux carburants en général et au gasoil en particulier (les indices nominaux de 2016 et 2017 étant eux-mêmes inférieurs à celui de 2010).

Sachant par ailleurs que le secteur agricole bénéficie d'une subvention sur l'utilisation du gasoil, selon l'article 63 de la loi n° 97-88 du 29 décembre 1997 au profit des exploitants

agricoles et des coopératives de services , le montant de la subvention pour chaque type de carburant sont fixés comme suit :

- Gasoil : 72 millimes/l
- Pétrole lampant : 30 millimes/l
- Essence normale : 48 millimes/l

### **Conclusion :**

Avec la montée des coûts des facteurs de production dont les intrants relatifs aux semences et aux engrais, toutes les filières se trouvent affectées par le renchérissement des prix surtout dans un environnement économique de plus en plus instable et des pressions socio économique très fortes.

Toutefois, la Tunisie a continuellement soutenu une partie très importante du prix des intrants par sa politique de subventionnement qui a permis aux agriculteurs de s'échapper aux variations des cours des engrais et leur garantir un minimum de revenu. Ces soutiens ont permis un allègement des charges des exploitants agricoles par la réduction de la hausse des prix d'achat des intrants les plus utilisés. L'analyse en termes constants indique en effet une évolution relativement stable des prix des engrais locaux (ammonitre, DAP et super 45) hormis l'acide phosphorique produit non subventionné. Il n'en demeure pas moins que ces aides contribuent à alourdir le volume des subventions accordées par la Caisse Général de Compensation (CGC) directement ou indirectement et par conséquent à engendrer des dépenses importantes à l'Etat dans un contexte économique difficile. D'autant plus que la plupart des engrais subventionnés sont généralement utilisés de manière excessive et non rationnelle provoquant dans la plupart des cas des « externalités négatives » telles la pollution des nappes phréatiques et la salinité des sols participant ainsi davantage à la dégradation des ressources naturelles déjà amoindries par la sécheresse, la monoculture et l'érosion.

Sachons par ailleurs, que selon la classification de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) ces aides sont classées au niveau de « la boîte orange » et que la Tunisie est appelée à réduire les montants accordés aux bénéficiaires.

*Rédigé par Mr ALOUI NIZAR*

*Révisé par Mme BOUDALI JALILA.*